Image not found or type unknown

# Mis a la porte le 1 octobre 2016

Par **lojucaro**, le **03/09/2016** à **14:30**

bonjour,en 2008 ma mere ma donner verbalement une maison en ruines sans eau ni electricite en cadeaux de mariage en avances mais nous ne sommes pas marier.avec mmon conjoint nous avons entamer les travaux aujourd hui nous avons presque fini mais ma mere veux nous expulser de la maison et la recuperer pour la louer or nous avons tous payer pour les travaux quelque facture et photos a l appui les travaux on etait realiser par mon conjoint car il est du metier.QUE PUIS JE FAIRE POUR GARDER LA MAISON OU RECUPERER L ARGENT INVESTI ET LE TEMPS DE TAVAIL DE MON CONJOINT.je suis fille unique avec trois enfants. merci pour vos reponse

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés